



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 78997

Texte de la question

Alors que se profile la journée de l'Europe du 9 mai - samedi 9 mai 2015 de 10 heures 30 à 22 heures - Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes sur la communication gouvernementale déployée pour faire connaître partout en France l'évènement « Faites l'Europe ». Cette journée pendant laquelle les citoyens européens sont appelés à mieux connaître cette Union européenne qui fait leur quotidien mérite, en effet, d'être le plus possible médiatisée et pas seulement qu'à Paris.

Texte de la réponse

Le 9 mai est chaque année l'occasion d'une célébration de l'Union européenne en mémoire de la déclaration Schuman du 9 mai 1950. L'usage s'en est développé depuis qu'en juin 1985, le Conseil européen de Milan a convenu de faire de cette date la journée de l'Europe. De fait, cette célébration s'est imposée en dehors de toute prescription juridique ou normative, ce qui explique la diversité des opérations et des appellations qui désignent les événements organisés à cette occasion. En France, cette commémoration a gagné en ampleur et en résonance ces dernières années. Le ministère des affaires étrangères et du développement international et le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes y prennent une part importante en s'engageant aux côtés des partenaires publics et privés tels la représentation de la Commission en France, le bureau d'information pour la France du Parlement européen, les collectivités territoriales qui organisent localement leur « Fête de l'Europe » en coopération avec les organisations de la société civile et les collectifs de citoyens engagés dans ces événements. Le 9 mai est ainsi devenu, à la faveur notamment de ces manifestations, un moment festif et de débat sur l'Europe. En 2015, le ministère des affaires étrangères et du développement international était une nouvelle fois partenaire des nombreuses activités organisées sur le territoire national. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes a ainsi initié, en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la première édition de l'opération Retour à l'école qui visait à encourager les échanges entre des fonctionnaires européens de nationalité française et les classes d'établissements du premier et du second degré. Au total, plus de 8000 élèves ont ainsi été sensibilisés sur une période s'étalant de fin avril au début du mois de juin. Le succès de cette opération a conduit la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le secrétaire d'État chargé des affaires européennes à décider, le 21 juillet 2015, de reconduire et amplifier l'opération l'année prochaine. En outre, le secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes a participé à l'inauguration de l'opération « Faites l'Europe » pilotée par la Mairie de Paris sur le parvis de l'hôtel de ville, autour de nombreux acteurs de la société civile, et animé un débat sur les valeurs de l'Union européenne et les grands enjeux actuels européens. Enfin, de nombreux événements étaient également organisés cette année à l'occasion de la journée de l'Europe dans le cadre de l'Année européenne pour le développement, dont le ministère des affaires étrangères et du développement international et le secrétariat général des affaires européennes coordonnent le déroulement en France.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78997

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3327

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7184